

SAS AXE LEGAL

Office de PONTOISE
Commissaires de Justice
76 bis, rue Pierre Butin
95300 PONTOISE
Téléphone : 01.34.41.76.33
Mail : n.gousseau@axe-legal.fr

**PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
ET LE VINGT DEUX MARS à 13 h 30**

A LA REQUETE DE :

La S.A [REDACTED] dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol – 75 PARIS CEDEX 03, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro [REDACTED] agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés au dit siège,

Ayant pour avocat Me **Pascal PIBAULT** membre de la **S.C.P PETIT – MARCOT – HOUILLON et Associés**, Société d'Avocats au Barreau du VAL D'OISE, demeurant 22, rue Victor Hugo à PONTOISE (95300),

Je, Nicolas GOUSSEAU, Commissaire de Justice associé au sein de la SAS AXE LEGAL, office de Pontoise, résidant au 76 bis, rue Pierre Butin, soussigné,

Agissant en vertu des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et de la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PONTOISE en date du 7 juin 2013 au préjudice de Monsieur [REDACTED]

Me suis rendu ce jour **22 MARS 2023 à 13 h 30** au n°29, rue Marcel Baudrat à ARNOUVILLE (95400), où, là étant, assisté d'un serrurier et de deux témoins majeurs et en présence de Monsieur [REDACTED]

J'AI PROCEDE A LA DESCRIPTION SUIVANTE :

Le quartier où se trouve le bien saisi s'appelle Arnouville-Condos qui est un quartier pavillonnaire qui dispose d'infrastructures, d'équipements sportifs, d'écoles ainsi que d'un parc.

Le bien est constitué d'un pavillon d'habitation construit sur un terrain de forme rectangulaire.

L'ensemble est entièrement clos. L'accès au pavillon est carrelé. Il existe un jardin à l'angle de la rue Marcel Baudrat et de l'avenue Henri Barbusse. Le terrain est également construit d'un grand préau en maçonnerie et charpente en bois, couvert de tuiles mécaniques.







Pavillon :

Il s'agit d'une construction de type Phénix sur vide sanitaire.

Les murs sont constitués de plaques de béton fixées sur une ossature métallique.

Les façades sont enduites.

La toiture est à deux pans, en tuiles mécaniques.

Les menuiseries extérieures sont en PVC à double vitrage, protégées par des volets déroulants en PVC.





Distribution :

Le rez-de-chaussée est divisé en une salle de séjour avec cuisine ouverte à droite et en un dégagement qui dessert au fond à droite, toilettes, salle de bain et une chambre. A l'étage : combles aménagés en une chambre avec dressing.

Traitement et équipements :

Au rez-de-chaussée, les sols sont carrelés ou constitués de parquets en stratifié. Dans les combles : parquet en stratifié.

Murs et plafonds sont doublés et peints.

La cuisine est aménagée d'éléments de rangement en bois plaqué avec plans de travail en stratifié. Elle est équipée d'électro-ménager et d'un évier en inox.

La salle de bain est équipée d'une baignoire et d'un lavabo. Les toilettes sont équipées d'une cuvette de W.C.

On accède à l'étage par un escalier de type meunier à partir du séjour.

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaires sont électriques.



Salle de séjour



Cuisine



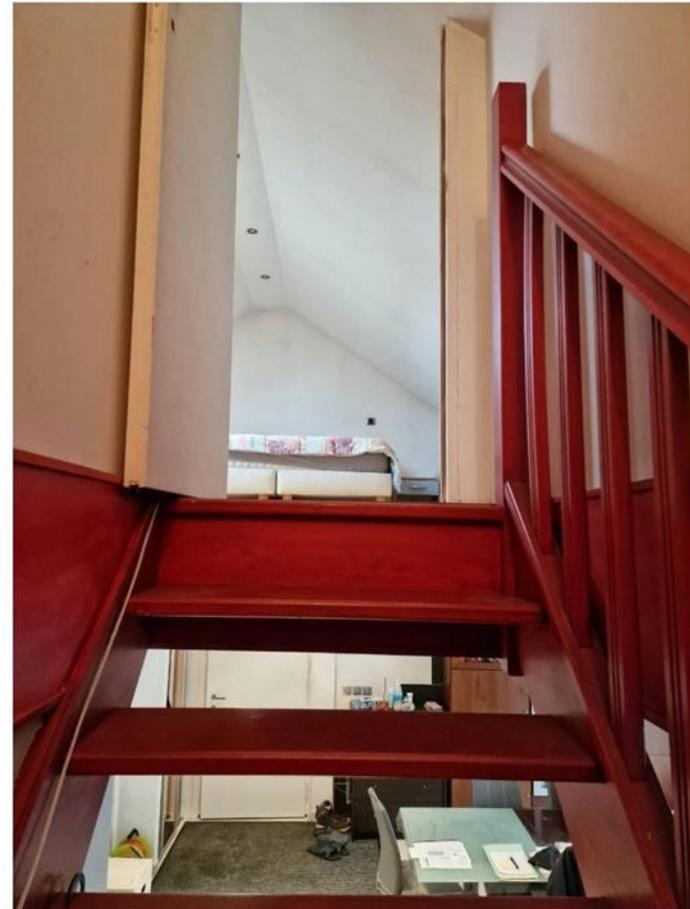
Toilette



Salle de bain



Chambre





Chambre avec dressing

°0°0°0°

Le bien est occupé par le requis, son épouse et un enfant de 15 ans.

Dix-huit photographies sont insérées au présent procès-verbal.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : cinq cent vingt et un euros et 48 cts T.T.C



Nicolas GOUSSEAU

Témoin 1 : Sulian CLEMENT

Témoin 2 : Flavio LOURENCO

Serrurier : CLEFS EN MAINS